



SORTIR DE LA RUE

2016



Le Réseau
des Missions
Locales

LE CONTEXTE

Initiée et financée par l'Etat, l'action « Sortir de la rue » a pour objectif d'aller à la rencontre des jeunes en errance. L'action a été lancée en décembre 2008 par de nombreux partenaires : Ville de Rennes, Rennes Métropole, Mission locale, Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (SEA35), l'Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (APRAS) et la DDCSPP.

Au travers des permanences dans différentes structures et de l'accueil au sein de la Mission locale, l'équipe de « Sortir de la rue » propose un accompagnement adapté aux jeunes de 18 à 30 ans, en situation de grande précarité, afin de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle.



17% (1473 JEUNES SUR 8615) DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ PAR LA MISSION LOCALE SONT EN SITUATION D'HÉBERGEMENT PRÉCAIRE (INSTABILITÉ ET INSALUBRITÉ DE L'HÉBERGEMENT OU DU LOGEMENT).

Parmi ces jeunes, plusieurs vivent dans une grande précarité, aggravant leur situation. « Sortir de la rue » leur propose un accompagnement renforcé et soutenu.

En 2016, 175 jeunes ont été suivis dans le dispositif (dont 79 entrées au cours de l'année).



123



2014

172



2015

175



2016

ÉVOLUTION DE L'ACCUEIL

Nous constatons une augmentation régulière du nombre de jeunes accompagnés par « Sortir de la rue » depuis trois années.

Depuis la création du dispositif, le profil des jeunes accompagnés s'est diversifié.

En effet, aujourd'hui, la majorité des jeunes que nous accompagnons ont un parcours chaotique, marqué de ruptures (instabilité familiale, passage en foyer, en famille d'accueil...), avec un passage conséquent en institution.

Nous suivons également des jeunes qui se trouvent brutalement à la rue suite à la perte d'un emploi, d'une séparation.

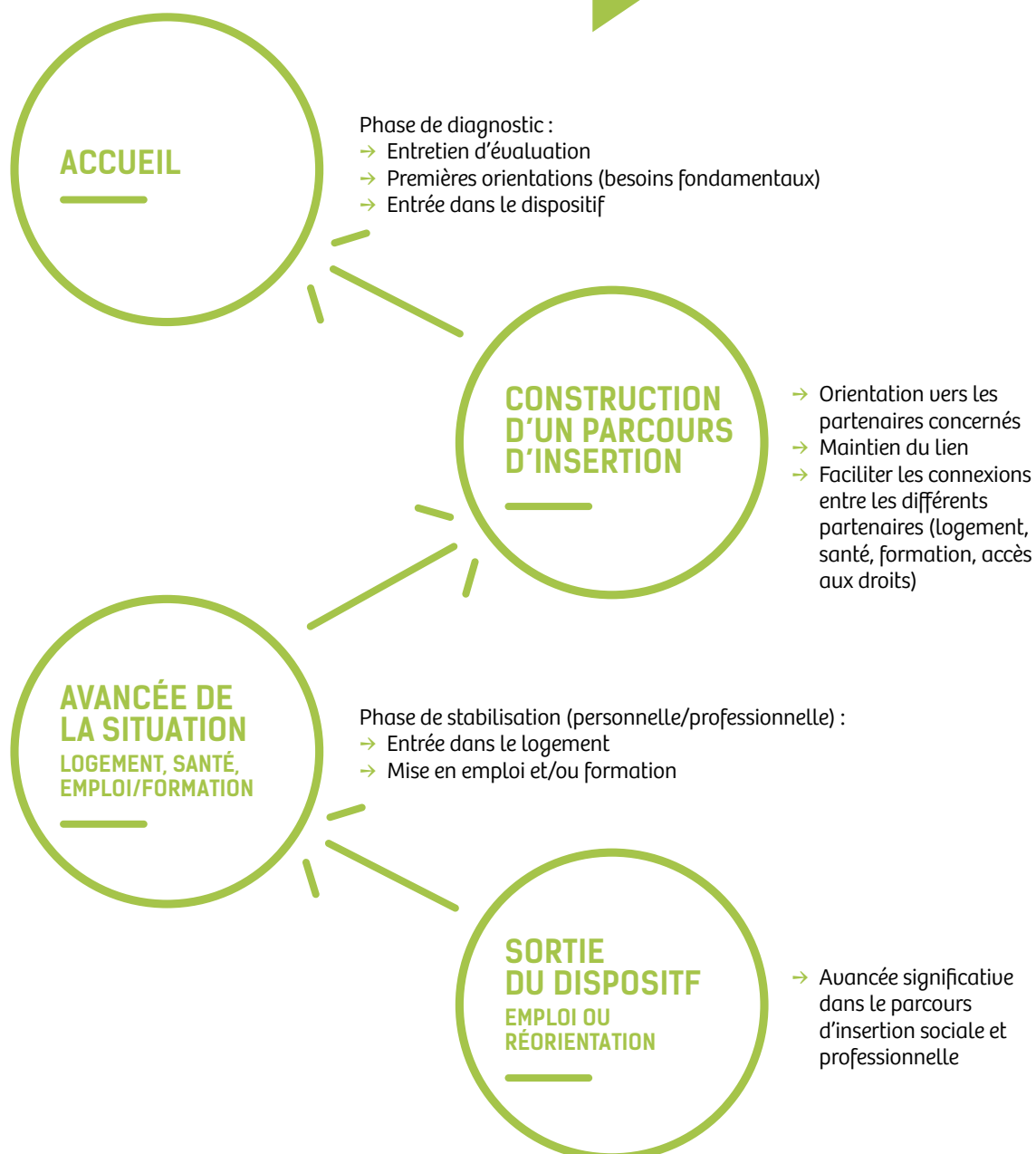
LE CIRCUIT D'ACCOMPAGNEMENT

"SORTIR DE LA RUE" EST PROPOSÉ LORSQU'UNE GRAVE PROBLÉMATIQUE D'HÉBERGEMENT EST DIAGNOSTIQUÉE :

- Jeunes sans hébergement dormant dans la rue, une voiture, une caravane, en squat...
- Jeunes en hébergement d'urgence, orientés vers la plateforme téléphonique du 115.
- Jeunes hébergés par des amis mais dont la situation est extrêmement fragile.

LES MODALITÉS D'ORIENTATION DES JEUNES VERS LE DISPOSITIF

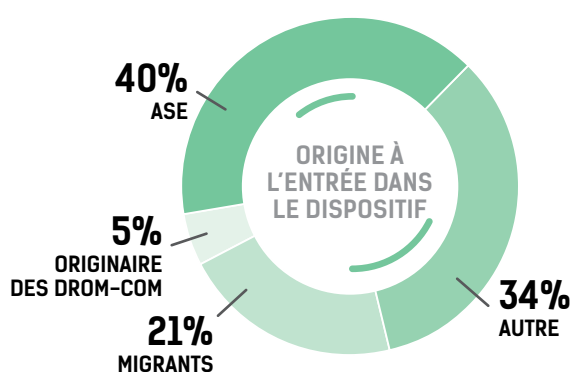
- Lors de permanences chez des partenaires (Le Fourneau, Puzzle et Le Relais) pour rencontrer les jeunes connus ou inconnus de nos services, relevant d'un accompagnement par la Mission locale.
- Par les conseillers de la Mission locale et par des partenaires extérieurs (CAO, L'Envol, CDAS, CCAS, SPIP, structures d'hébergement,...).



CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2016

LES PARCOURS

Il est important de savoir d'où viennent les jeunes orientés vers le dispositif, afin de repérer les problématiques récurrentes, puis proposer des solutions cohérentes.



4 ORIGINES DISTINCTES :

- LES JEUNES « MIGRANTS » COMPRENNENT LES JEUNES ÉTRANGERS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE EN FRANCE ET LES AUTORISÉ À TRAVAILLER
- LES JEUNES ORIGINAIRES DES DROM-COM (MAJORITAIREMENT MAHORAIS)
- LA CASE « AUTRE » INCLUT LES JEUNES SORTANT D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES (TYPE IME, IMPRO, ITEP,...), LES SORTANTS DE PRISON AINSI QUE LES JEUNES EN RUPTURE

Les plus nombreux sur le graphique sont les jeunes sortants de l'ASE et les « autres ». Il y a une porosité entre ces deux catégories. En effet ils ont pu fréquenter différentes institutions et faire des allers-retours. Parfois ils ont été accompagnés par l'ASE et des structures spécialisées (IME, ITEP).

INDICATEURS DE GENRE, D'ÂGE, DE NIVEAU D'ÉTUDES

Sexe	Nombre de jeunes	%	ENSEMBLE MISSION LOCALE
Femme	44	25%	48%
Homme	131	75%	52%
TOTAL	175	100%	100%

Age	Nombre de jeunes	%	ENSEMBLE MISSION LOCALE
Mineurs	0	0%	4%
18-21 ans	59	34%	43%
22-25 ans	100	57%	47%
Plus de 25 ans	16	9%	6%
TOTAL	175	100%	100%

Niveau	Nombre de jeunes	%	ENSEMBLE MISSION LOCALE
Niveau III et +	3	2%	8%
Niveau IV	32	17%	40%
Niveau V	64	37%	31%
Niveau V bis	38	22%	13%
Niveau VI	38	22%	8%
TOTAL	175	100%	100%

TYPOLOGIE DES JEUNES :

- LES HOMMES SONT PLUS REPRÉSENTÉS.
- LA MAJORITÉ DES JEUNES ONT ENTRE 22-25 ANS.
- ILS SONT ÉGALEMENT PEU QUALIFIÉS : 81% DES JEUNES ONT UN NIVEAU INFÉRIEUR OU ÉGAL AU BEP-CAP.

TYOLOGIE DES PARCOURS

LES « NOMADES DU DIVAN »

Depuis plusieurs années, les professionnels observent, sur Rennes, une nouvelle forme d'itinérance : « les nomades du divan » vivant plusieurs jours chez des amis, voire plusieurs semaines, puis chez d'autres, sans jamais se stabiliser jusqu'à épuisement du réseau.

Malgré la précarité de leur situation, ils refusent de fréquenter **les structures dites de « bas seuil »** (115, CHU, accueils de jour, etc.) pour ne pas être associés à la figure du « clochard ». Leur expérience de la rue est donc discontinue mais bien réelle.

Ainsi plus l'itinérance s'inscrit dans la durée, plus il existe une accumulation de difficultés (épuisement du réseau social, diminution progressive des solutions d'hébergement, perte des documents administratifs, etc.)

L'instabilité de leurs conditions de vie engendre des difficultés à se projeter, à se mobiliser, s'ajoute à cela une dévalorisation, une dégradation de l'estime de soi.

LES JEUNES EN RUPTURE

D'autres jeunes ont un parcours de vie, fait de ruptures familiales et institutionnelles, vécues comme un traumatisme et qui les a conduits dans un processus d'exclusion. Par méfiance, colère, ils rejettent les institutions, le cadre, etc. Ils disent assumer et revendiquent parfois ces conditions de vie, qu'ils n'ont pourtant pas choisies. Ils ne maîtrisent pas les codes de vie en société. Ils s'isolent et s'intègrent à d'autres groupes de pairs. Leur habitat est marqué par une grande précarité (squat, tente, cabane, caravane, rue...).

D'autres sollicitent le « 115 » et obtiennent parfois une place pour une nuit. Mais le plus souvent, la plupart d'entre eux ne font pas la démarche. Selon leurs dires, « ils ne sont pas considérés prioritaires ». Par conséquent, ils se présentent à l'accueil de nuit ou privilégient une solution provisoire, souvent au sein de leur réseau, une option qui engendre davantage de difficultés (conflit, contrepartie...).

LES JEUNES MIGRANTS

Leur situation administrative est complexe, ils cumulent des récépissés de courte durée. Ils sont autorisés à travailler, mais n'ont ni logement, ni ressources. Par exemple, pour les demandeurs d'asile, ils perçoivent l'ATA (350€/mois) qui leur permet, par des réseaux « solidaires », d'avoir accès à un hébergement le temps de la procédure de demande d'asile.

Après obtention du statut de réfugié, ils ne bénéficient plus d'allocations et perdent leur hébergement. Ils sollicitent alors le « 115 » mais au regard de leur âge et leur isolement, ils ne peuvent accéder à l'hébergement d'urgence.

Ils ont une grande capacité à se mobiliser et à adhérer à l'accompagnement.

Un apprentissage de la langue et de la culture est nécessaire avant d'envisager une insertion sociale et professionnelle.



LES JEUNES EN PROVENANCE DE DROM-COM

Parallèlement, le dispositif accompagne des jeunes issus des DROM-COM. Certains ont un très faible niveau scolaire (parfois jusqu'à l'illettrisme), ils rejoignent la métropole dans l'espoir d'accéder à un travail ou à une formation, mais également à un logement.

Le parcours de remise à niveau est long, ils ont de grosses difficultés à s'adapter aux contraintes administratives. Ils ont peu d'expériences professionnelles et vivent de la « débrouille ». Ils sont éloignés des logiques d'insertion classiques.

Ainsi, quel que soit le profil du jeune ou sa situation, nous pouvons identifier des problématiques communes :

Un parcours marqué de ruptures,

- Une perte d'estime et de confiance en soi et aux autres, isolement,
- Des consommations excessives de produits psychoactifs chez certains,
- Une logique de survie qui rythme les journées,
- Des difficultés à se mobiliser sur du long-terme,
- Des difficultés à effectuer ses démarches (Temporalité institutionnelle),
- Un état de santé physique et psychologique dégradé.



LA PERCEPTION DU TEMPS

Il nous semble important d'aborder la notion de temps dans le cadre du dispositif « Sortir de La Rue ».

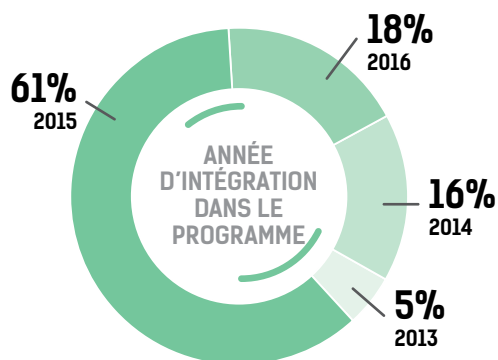
L'équipe du dispositif utilise des techniques dites de « bas-seuil » d'exigence, caractérisées par la souplesse, l'absence de contrat. Les entrées et sorties permanentes sont acceptées, avec une adaptation au rythme et à la disponibilité du jeune. Au regard de leurs parcours et des problématiques spécifiques de ces jeunes il est

important de prendre en compte la temporalité du jeune : ces jeunes sont dans une logique d'urgence et d'immédiateté : « Lulu ne fait pas le 115, il se présente régulièrement à l'accueil de nuit. Mais ce soir-là, pas de place. Il passe la nuit dehors. À son rendez-vous Mission locale le lendemain matin, il dort sur le bureau. »

Parallèlement à cette logique d'urgence, certains rendez-vous sollicités ne sont pas honorés : « Aujourd'hui, Gigi prend un rendez-vous avec la Mission locale, sa conseillère lui propose un rendez-vous le lendemain. Il ne s'y rend pas car entre temps, ses priorités ont changé. »

La lourdeur des démarches, le manque de structures adaptées et les délais de réponses propres à une temporalité institutionnelle rendent difficile la

« Damien entre en formation courte de soudure. Parallèlement, il a fait une demande d'hébergement en CHRS. Après accord de la commission, il est positionné huitième sur liste d'attente. Il y aura donc plusieurs mois d'attente. »



LE GRAPHIQUE CI-DESSUS DÉMONTRE LA NÉCESSITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR LE LONG TERME :

- 61% DES JEUNES SONT ENTRÉS DANS LE DISPOSITIF EN 2015. ILS SONT DONC POTENTIELLEMENT ACCOMPAGNÉS DEPUIS 1 OU 2 ANS.
- PAR AILLEURS LES JEUNES PRÉSENTS DEPUIS 2014 SONT AUSSI NOMBREUX QUE CEUX ARRIVÉS EN 2016.

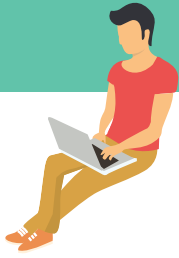
mobilisation du jeune sur la durée. Pour un jeune qui enclenche une démarche d'hébergement, de soin ou d'entrée en formation, le délai d'attente peut aller de quelques semaines à quelques mois.

« Bill doit faire refaire sa carte d'identité en juin. Lorsqu'il dépose la demande, il reçoit un récépissé qui indique un délai d'attente de 12 semaines. Pas de démarches possibles avant septembre. »

Il est également important de prendre en compte les ruptures dans l'accompagnement : nous avons abordé la discontinuité de ces accompagnements avec l'importance de prendre en compte le jeune et son parcours de vie. Il apparaît primordial de favoriser l'instauration d'une relation de confiance, retracer le passé du jeune et d'échanger sur ses priorités et ses envies. Cette relation de confiance permet d'aborder les problématiques qui font frein, afin de proposer un accompagnement cohérent et adapté à chaque parcours de vie.

CONTACTS ET SERVICES PROPOSÉS

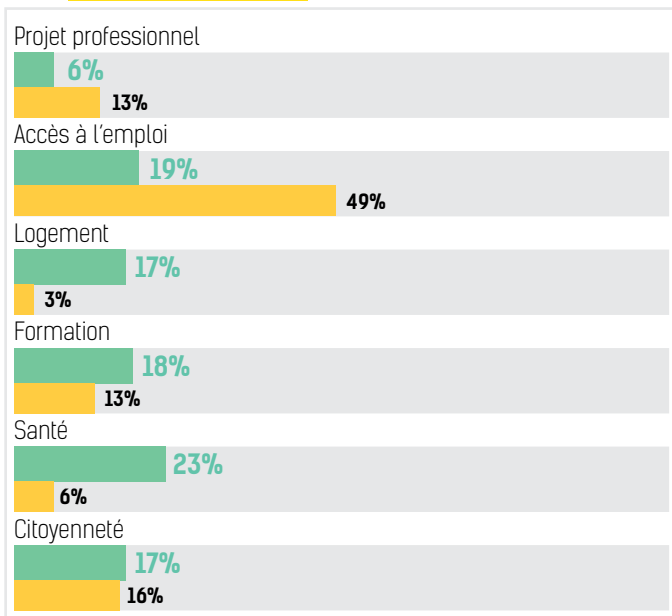
2103 CONTACTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF SORTIR DE LA RUE EN 2016



Actualités	Equipe SDLR	Autres conseillers	%
Administratif	177	164	15%
Appel téléphonique	184	59	12%
Atelier • Info coll	-	140	7%
Email • SMS • Courrier	80	143	11%
Entretien	805	267	51%
Médiation • Visite	29	55	4%
TOTAL	1 275	828	2 103

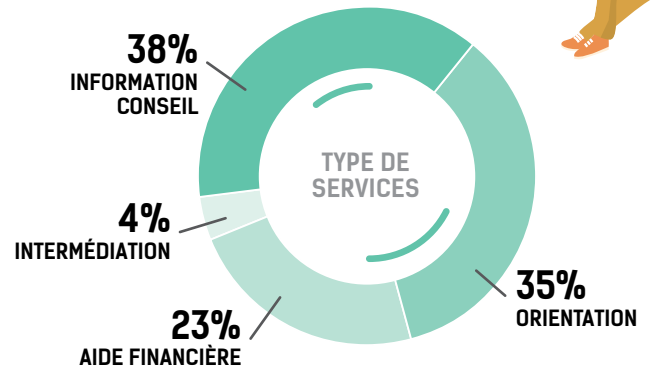
PROPOSITIONS (RÉALISÉES PAR L'ÉQUIPE SDLR)

LÉGENDE % ENSEMBLE MISSION LOCALE



Nous observons lors du premier accueil que la première demande concerne l'accès à l'emploi ou la formation. Cependant, il y a souvent un décalage entre le projet et sa faisabilité, entre le désir et la réalité. Ainsi, un travail en amont est nécessaire sur l'accès au droit (citoyenneté), la santé, le logement.

Le thème de la santé est primordial et complexe : différents troubles psychologiques sont récurrents parmi le public accompagné dans le dispositif SDLR. Une question se pose : est-ce les « troubles psy » qui conduisent à cette situation d'errance ou l'inverse ? Nous n'avons pas la réponse. Quoiqu'il en soit les conditions de vie rendent complexe l'adhésion à un accompagnement. La relation de confiance est difficile à mettre en place, mais indispensable. Il s'agit de les amener à reconnaître leurs difficultés au quotidien. Pour certains, une des étapes sera de constituer un dossier MDPH pour ensuite les orienter vers des dispositifs plus adaptés.



Adeline, 22 ans, a une situation familiale complexe avec plusieurs passages en foyers et familles d'accueil. Lors de son entrée dans le dispositif en septembre 2014, elle est hébergée par le 115. Elle dit consommer régulièrement des produits psychoactifs, de manière excessive. Dans l'attente du renouvellement de sa CMU, les services et partenaires ont pu la recevoir, grâce au chèque santé. Après 3 mois « de galères », Adeline commence à se poser et elle exprime l'envie de commencer une formation. Une orientation vers une prestation préparatoire à l'insertion est proposée pour travailler son projet professionnel. L'accompagnement reste fragile car Adeline est très souvent absente aux rendez-vous. Le lien est maintenu grâce à la collaboration du LOJI. Elle est dans son logement mais elle est toujours en contact avec les personnes qu'elle côtoyait dans son parcours de rue. Nous n'avons plus de nouvelles pendant plusieurs mois. Lors d'une permanence de la Mission locale au PUZZLE, l'accompagnement reprend. Adeline semble être dans de meilleures dispositions et émet le souhait d'intégrer une formation. Au regard de son parcours et de ses problématiques, elle est orientée sur Parcours Plus afin de bénéficier d'un accompagnement soutenu dans ses démarches. Adeline reste 7 mois sur la formation, avec des bilans réguliers avec ses formatrices, la Mission locale et LOJI. Elle a pu travailler sur son projet professionnel et entamer une démarche de soins avec l'équipe mobile du CHGR. Elle a ainsi pris conscience de ses capacités et reconnu le besoin de prendre soin d'elle avant d'envisager une insertion durable. Un contrat CIVIS est ouvert pour permettre à la jeune de bénéficier d'une allocation financière (loyer, subsistance, téléphone...). Elle a bénéficié d'orientation vers les associations caritatives pour la subsistance (secours populaire et griffe solidaire...). Adeline dit vouloir garder une activité car elle ne supporte plus de rester à ne rien faire dans son logement. Adeline débute un emploi d'agent de propreté en intérim, quelques heures par mois. À la fin de son contrat, nous décidons de l'orienter vers le chantier d'insertion ASFAD, sur un poste d'agent de propreté. Adeline s'investit pleinement sur ce chantier et, parallèlement, continue à travailler son orientation professionnelle. Après 4 mois d'évolution positive, consolidée par des bilans entre l'Asfad, le LOJI et la Mission locale, les partenaires envisagent une sortie du dispositif LOJI. Une entrée dans un appartement ASFAD est alors envisagée. L'accompagnement sur « Sortir de la rue » démarré en 2014, s'est terminé en 2016. Le lien entre de nombreux partenaires a permis de proposer à Adeline un accompagnement sur mesure.

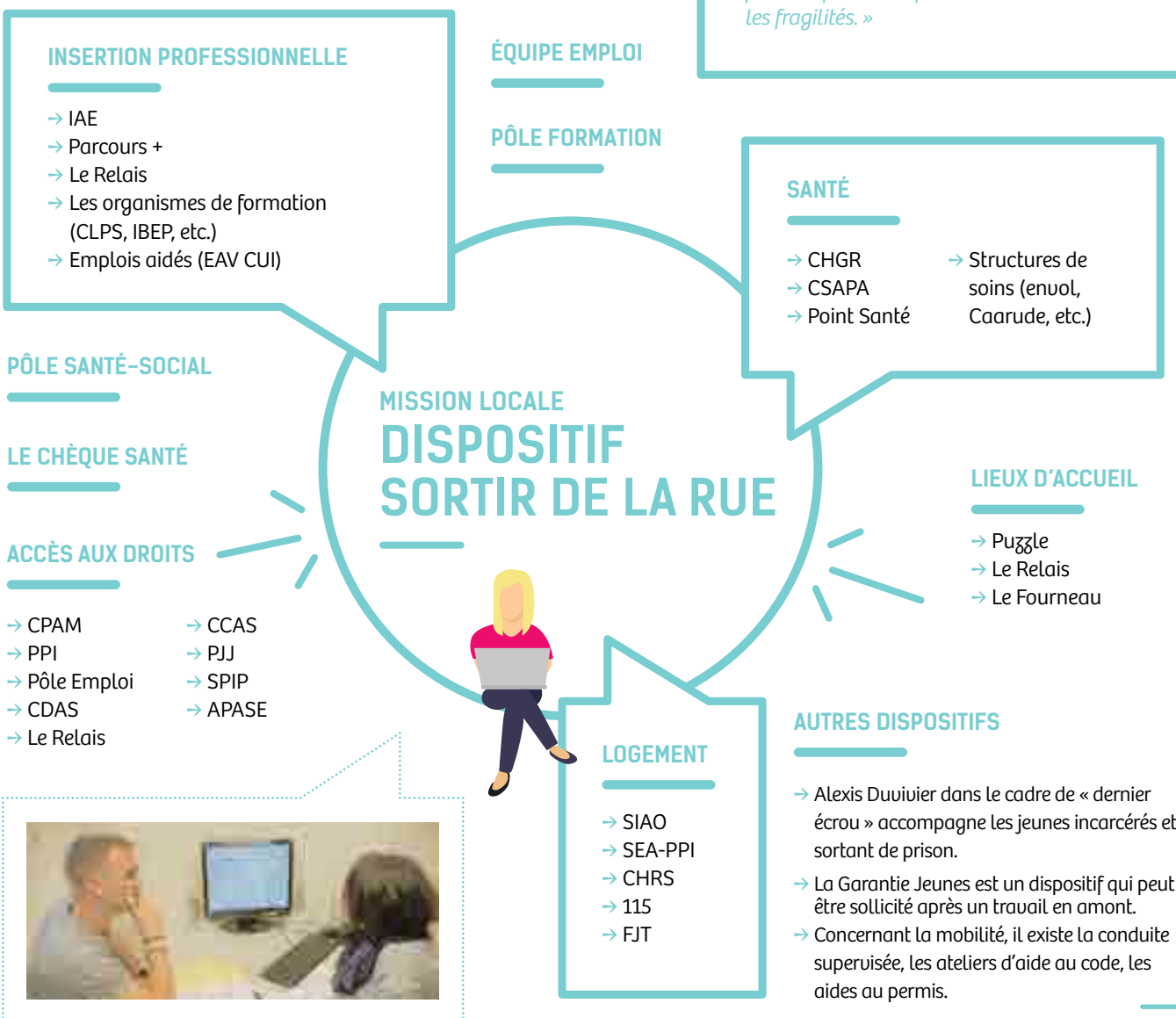
NOS PARTENAIRES

Le travail en partenariat et en réseau est fondamental pour concevoir un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour ces jeunes en errance.

La pluralité des problématiques rencontrées par ces jeunes explique la diversité des partenaires. Ce travail en réseau permet de « raccrocher » certains des jeunes les plus éloignés des institutions.

Les échanges, formels ou informels, garantissent la construction d'un parcours adapté aux souhaits et capacités du jeune. La fréquence du travail en lien avec les partenaires est variable. Elle peut se faire ponctuellement ou de manière soutenue en fonction des situations.

LES ACTEURS SOLLICITÉS EN EXTERNE



GAËLLE DANTON
RESPONSABLE DE L'UNITÉ DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS, DDCSPP35

« Le partenariat dans le cadre de "Sortir de la Rue" est varié, ce qui en fait sa richesse. Les partenaires ont des missions différentes mais elles sont complémentaires. Chacun est dans son rôle. La réponse apportée à ce public "hors-norme", traduit la plus-value de cette collaboration. Les jeunes concernés ne peuvent pas entrer dans un parcours normalisé, il faut accepter de se mettre à leur rythme, accepter des absences aux rendez-vous, mais ne jamais rompre le fil. Si je dois souligner un point d'amélioration, je citerai le logement. Il faut étoffer l'offre de service. Les partenaires doivent se retrouver pour proposer de nouvelles formes d'habitat, plus adaptées à ce public dont on connaît les fragilités. »

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF

○ Le Colloque

Le Mardi 15 novembre 2016, s'est tenu au collège de l'adoration à Rennes, un colloque organisé à l'initiative du SIAO 35, en partenariat avec le service de prévention spécialisée de la SEA 35 et la Mission locale. Il s'agissait d'une réflexion autour de l'hébergement adapté.

○ La Chambre SDLR

Depuis septembre 2014, le FJT Saint Joseph de Préville met à disposition, une chambre en allocation de logement temporaire (ALT) pour les jeunes accompagnés dans le dispositif SDLR. En 2016, 2 jeunes ont bénéficié de cet hébergement.

○ Les permanences au Relais centre-ville

Elles se font une fois par mois depuis octobre 2016. Elles nous permettent d'approcher les jeunes les plus éloignés des institutions.

LA PAROLE À...
L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
LE RELAIS CENTRE-VILLE

« L'intérêt d'un partenariat entre l'équipe du Relais centre-ville et les professionnels du dispositif "Sortir de la Rue" se situe à plusieurs niveaux. Premièrement, nous voyons un intérêt à travailler avec des acteurs identifiés, à la fois par nous et par les personnes que nous accompagnons. Pour nous, c'est un plus dans nos relations partenariales : la confiance instaurée par une pratique conjointe et l'interconnaissance des missions de chacun-e nous permet une adaptabilité réciproque (arrangements pour avoir un rendez-vous, facilitation du partage d'informations...), souvent nécessaire dans certains accompagnements. Cela s'illustre en pratique par des orientations réciproques et une veille commune - tant sur des situations individuelles qu'à une échelle plus générale. Pour les jeunes que nous accompagnons et qui, pour certains, nous sommes les seuls interlocuteurs, nous remarquons que la relation de confiance instaurée avec les professionnels de "Sortir de la Rue" les amènent à s'orienter entre pairs. Pour un public souvent réticent à aller vers des structures identifiées comme institutionnelles, cette forme de transférabilité dans la relation d'aide nous paraît extrêmement facilitante à l'accès à l'insertion. Depuis octobre 2016, la mise en place d'une permanence mensuelle des professionnels de "Sortir de la Rue" dans notre local a pour objectif de faciliter encore davantage cette mise en lien. De plus, nous trouvons positif et constructif de travailler avec des professionnels que nous pourrions qualifier de "spécialisés" dans les problématiques que nous rencontrons. En effet, la multiplicité des modes d'insertion tant en termes de qualifications que d'entrée en emploi, liée aux problématiques spécifiques du public ciblé par le dispositif (absence de logement, présence de chiens et conséquences sur la mobilité, etc.), modifient radicalement le champ des possibles dans l'accompagnement. Ainsi, la présence de professionnels compétents sur ces points facilite grandement le travail d'orientation que nous effectuons, et s'inscrit dans une complémentarité dans nos modes d'accompagnements. Enfin, en termes de mise en place de projets adaptés à nos publics, ce dispositif est notre lien privilégié pour la co-construction avec le partenaire essentiel qu'est la Mission locale. »

« L'ALLER VERS » : LES PERMANENCES AU FOURNEAU, PUZZLE ET AU RELAIS CENTRE-VILLE

La démarche proactive permet un premier contact auprès des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun. « L'aller vers » dans des lieux identifiés par les jeunes comme sécurisant et de confiance permet de faciliter l'orientation vers la mission locale.

Les permanences le lundi au Fourneau, le mardi au Relais et le mercredi à Puzzle une fois toutes les deux semaines.

Cette fréquence permet d'être repérée par les jeunes et de faciliter le contact dans un environnement qu'ils peuvent investir quasi quotidiennement. Parfois il est nécessaire d'avoir plusieurs contacts sans prise de rendez-vous. La nature de la conversation n'est pas essentiellement orientée vers l'insertion professionnelle. C'est un temps d'échange, d'écoute. De là, une relation de confiance s'instaure et facilite les échanges. Ce lien permet au jeune d'exprimer une envie, les prémices d'un projet...

Les permanences permettent d'aller à la rencontre des jeunes avec une approche complémentaire de celle réalisée à la mission locale. Les échanges se font de manière informelle. Un nombre important est en fin de prise en charge d'institutions (ASE, Prison, instituts spécialisés), ils refusent de solliciter les aides et accompagnements proposés par les structures de droit commun.

L'accompagnement des jeunes sur le dispositif « Sortir de la rue » n'est pas linéaire. En fonction des conditions de vie, de leurs difficultés quotidiennes, de leur mobilité, les jeunes peuvent ne plus donner de nouvelles pendant plusieurs mois. Ces temps de permanences permettent de maintenir un lien ou de rattraper les jeunes.

Ces permanences sont aussi importantes pour les professionnels. Nous obtenons des informations par l'intermédiaire des travailleurs sociaux présents dans ces structures. Ils nous permettent également de rencontrer de nouveaux jeunes et de poursuivre, pour certains, l'accompagnement « hors les murs » mis en place à la Mission locale. Parallèlement, c'est l'occasion d'effectuer notre mission de veille sociale en nous tenant informés de l'actualité des structures de « bas seuil » et des projets en cours.

LES ENTRÉES EN SITUATION

	ENTRÉES EN SITUATION	NOMBRE DE SITUATION DÉBUTÉES
EMPLOI	CDI	6
	CDD	18
	Alternance	1
	Contrat aidé	2
	Autre contrat de travail	1
EMPLOI		28
FORMATION	Mobilisation	43
	Pré-qualification	3
	Qualification	2
FORMATION		48
IMMERSION EN ENTREPRISE	PMSMP	1
	Service civique	2
IMMERSION EN ENTREPRISE		3
SCOLARITÉ		1
TOTAL		80

Parmi les CDD, il y a les jeunes entrés en contrat d'insertion ou en missions intérim.

LES ENTRÉES EN PHASE DE « MOBILISATION » :

25 jeunes ont intégré la formation « Parcours + » en 2016. Les PPI et PC FLE sont également prises en compte dans la mobilisation.

D'autres jeunes participent à des chantiers, impulsés par des structures comme Le Relais (peinture, maraichage, déménagement,...) ou d'autres associations avec la mise en place de projets alternatifs.

Ces chantiers permettent de remobiliser le jeune, de le remettre dans l'action avec un encadrement spécifique, dans un contexte où il est difficilement envisageable, au vu de son parcours et de ses conditions de vie, de le positionner sur des formations ou emplois à temps plein.



LA PAROLE À... PRISME, PRÉSENTATION DE PARCOURS +

« La formation "Parcours +" est l'outil insertion professionnelle de la Mission locale dans le cadre du dispositif "Sortir de la rue" de la ville de Rennes. L'action est cofinancée par la Région Bretagne, la DDCSPP et la Ville de Rennes.

Cette formation est ouverte aux personnes ayant entre 18 et 30 ans qui connaissent des difficultés de logement et qui souhaitent s'engager dans un parcours de formation. La prescription d'un AIOA est un préalable nécessaire à l'entrée sur l'action.

La finalité de l'action est de favoriser l'accès des personnes aux dispositifs de droit commun : logement ; santé ; formation qualifiante, emploi, ...

La démarche consiste donc en l'accompagnement individualisé des personnes pour la résolution des freins périphériques les bloquant dans leur parcours et en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Pour ce faire, l'équipe travaille en partenariat avec le réseau d'acteurs du dispositif "Sortir de la rue" ainsi qu'avec ses partenaires du champ socio-professionnel.

La formation s'étend sur des périodes de trois mois renouvelables jusqu'à un an, avec à chaque fois des objectifs fixés avec le stagiaire, les formateurs et le prescripteur.

En termes de contenus, pour la personne inscrite, la démarche consiste dans un premier temps à effectuer son bilan personnel et professionnel pour ensuite travailler sur une orientation et la définition d'un projet professionnel. Pour ce faire, nous travaillons à partir de mises en situations professionnelles par le biais de chantiers et de stages en entreprises, tout en sensibilisant les stagiaires aux techniques de recherche d'emploi.

Des activités supports et des ateliers thématiques sont également mis en place afin de développer ou renforcer la connaissance des stagiaires de l'environnement institutionnel, administratif, social et culturel. »

LES SORTIES DU DISPOSITIF



57 jeunes sont sortis du dispositif en 2016.

MOTIFS DE SORTIE

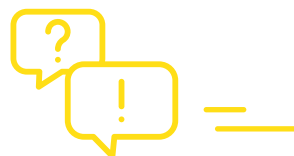
		NOMBRE DE JEUNES	%
EMPLOI DURABLE		12	21%
ENTRÉE EN FORMATION		3	5%
RÉORIENTATION*		12	21%
DÉMÉNAGEMENT	Retour Famille	3	5%
	Département 35	1	2%
	Autre	3	5%
ABANDON**	Incarcération	6	12%
	Autre	14	25%
SANS SOLUTION EN FIN DE PROGRAMME		2	4%
TOTAL		57	

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DU LOGEMENT

Ce tableau reprend le type d'hébergement à l'entrée et à la sortie de l'accompagnement renforcé des 56 jeunes sortis du programme SDLR en 2016.

TYPE D'HÉBERGEMENT	À L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF	À LA SORTIE DU DISPOSITIF
Sans hébergement	67%	20%
Hébergement nomade	3%	10%
Hébergement d'urgence (115)	20%	-
Squat	10%	-
Hébergement par un tiers		16%
Foyer		27%
Logement autonome		25%
Incarcération		2%
NOMBRE DE JEUNES	56	56

Sur les 20% sortant du dispositif, toujours sans hébergement, il s'agit des jeunes que nous ne voyons plus à la Mission locale et ceux qui ont quitté le département. Concernant l'hébergement « nomade », certains jeunes ont pour projet d'acheter un camion pour y vivre. Parmi les jeunes sortant du dispositif, certains sont hébergés par un tiers soit parce qu'ils retournent dans leur famille, soit parce qu'ils se maintiennent sur des hébergements « solidaires ». Les foyers prennent en compte les CHRS, le dispositif LOJI et les FJT. La sortie des jeunes du dispositif pour « incarcération » est effectuée lorsqu'il s'agit de longues peines.



* Sortie pour réorientation :

Ça signifie que l'accompagnement individualisé est confié à un autre professionnel. Il peut s'agir de la garantie Jeunes, le PLIE. En amont de ces sorties, un travail de remobilisation sur le long terme a été effectué avec le jeune. Pour l'IAE, les jeunes peuvent rapidement en bénéficier. Un co-accompagnement s'engage alors. Et le jeune est sorti du dispositif lorsque nous sommes certains que la situation est sécurisée, quelques mois plus tard.

** Sortie pour abandon :

La sortie pour abandon ne signifie pas la fin définitive du lien entre le jeune et la Mission locale. Nous sortons les jeunes pour lesquels nous n'avons plus de contact. Cependant force est de constater que certains jeunes reprennent contact avec nos services après plusieurs mois en veille. Dans ce cas, ils font l'objet d'une nouvelle entrée dans le dispositif.





LES PERSPECTIVES 2017 DU DISPOSITIF

S'INVESTIR DANS LES COLLOQUES ET CONFÉRENCES

sur la thématique de l'errance pour porter la réflexion sur la recherche de solutions adaptées en termes d'hébergement, d'accueil de jour, services de soins.

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LE TRAVAIL

en partenariat pour faire vivre le dispositif et améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement du public.

CHERCHER LE BUDGET

pour remettre en place le projet « kit hygiène » et pérenniser le chèque santé.

RÉFLÉCHIR SUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARANTIE JEUNES ET D'UN ACCUEIL COLLECTIF, adapté au public de « Sortir de la rue ».



Le Réseau
des Missions
Locales

7, rue de la Parcheminerie
BP 30244 – 35102 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 78 00 78 – Fax. 02 99 78 17 67
contact@mlrennes.org



 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE

Directeur de la publication : P. Jourdan
Analyses, rédaction : Y.-M. Droual (Observatoire)
Conception : agence-autrement.com – 02 99 78 09 09
Crédits photos : Mission locale